
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 14 mai 2025 à 14 h 30
815, rue Bel-Air, salle 02-101**

MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PRÉSENTS :

Benoit Dorais, maire d'arrondissement
Tan Shan Li, conseillère d'arrondissement
Anne-Marie Sigouin, conseillère d'arrondissement
Craig Sauvé, conseiller de ville

formant quorum sous la présidence du maire d'arrondissement, monsieur Benoit Dorais.

MEMBRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ABSENT :

Alain Vaillancourt, conseiller de ville

MEMBRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE PRÉSENTS :

Benoit Glorieux, directeur d'arrondissement
Daphné Claude, secrétaire d'arrondissement
Christian Bissonnette, directeur – Travaux publics par délégation
Marc-Antoine Dionne, directeur - Culture, sports, loisirs et développement social
Marc-André Hernandez, directeur – Aménagement urbain et patrimoine
Mélicca Gareau, analyste de dossiers

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Ouverture de la séance

Le maire déclare la séance ouverte à 14 h 37.

10.01

CA25 22 0147

Constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 14 mai 2025, à 14 h 30

Il est proposé par Tan Shan Li

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De constater l'avis de convocation et d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 14 mai 2025, à 14 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

Période de commentaires des élus

Aucun commentaire.

10.03

70.01

À 14 h 45, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le maire déclare la séance levée.

Benoit Dorais
Maire d'arrondissement

Daphné Claude
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 9 juin 2025.

Initiales Daphné Claude